



C'EST VOTÉ !

C'est voté - Séance du 21 avril 2023

Compte-rendu des délibérations votées à la séance du 21 avril 2023

1 documents

Publié le 21/04/2023 -



L'Assemblée départementale a individualisé 15,1 M€ le 21 avril 2023 :

- 9,2 M€ en investissement
- 5,9 M€ en fonctionnement
- Dont en subventions (fonctionnement + investissement) : 8,7 M€ au total



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures.

3 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76